



Conférence générale

33e session
Projet de résolution

Генеральная конференция

33-я сессия
Проект резолюции

dr

Paris 2005

General Conference

33rd session
Draft resolution

المؤتمر العام

الدورة الثالثة والثلاثون
مشروعات القرارات

Conferencia General

33ª reunión
Proyecto de resolución

大会

第三十三届会议
决议草案

33 C/DR.60*
(COM.IV)
21 septembre 2005
Original anglais

Point 4.2 de l'ordre du jour provisoire

Amendement au Projet de programme et de budget pour 2006-2007 (33 C/5)

présenté par le **SOUDAN**

Titre II.A - Grands programmes, projets relatifs aux thèmes transversaux

Grand programme :	IV	Culture
Programme :	IV.2	Renforcement des politiques culturelles, des industries culturelles et du dialogue interculturel
Sous-programme :	IV.2.2	Promouvoir le dialogue interculturel
Résolution (33 C/5 par. n°) :	04220	
Incidences budgétaires indiquées par l'auteur :	70.000 dollars des États-Unis	
Source de financement proposée par l'auteur :	Budget ordinaire	

Modifications, suppressions ou adjonctions proposées :

À l'alinéa (a) (i), ajouter les mots « , des paysages » entre l'expression « s'inspirant des Histoires générales » et l'expression « et des projets menés avec les peuples autochtones ».

* Cette proposition est parvenue au Secrétariat le 18 août 2005.

Note explicative :

Le Nil, fleuve qui traverse neuf pays africains, est un agent très important de dialogue culturel, d'interactions et d'échanges culturels. Cela se confirme lorsqu'on étudie les cérémonies, les rituels et les pratiques des riverains du fleuve, dans chacun des neuf pays. Dans la plupart des cas, ils sont très similaires, voire identiques.

Par le passé, les pays du bassin du Nil ont été soit en guerre entre eux, soit en proie à des conflits ethniques, politiques et/ou religieux. Mais les choses ont changé maintenant, et une période de paix et de compréhension règne dans l'ensemble de la région.

C'est bien sûr le moment où la culture devrait devenir le centre de l'attention entre les gouvernements et parmi les peuples de la région. Par conséquent, nous proposons le lancement d'un grand projet culturel, dont le titre suivant serait : Le Nil : agent de dialogue culturel, d'interactions et d'échanges culturels. Le projet a pour noble objectif de renforcer les relations entre les peuples de la région et de rapprocher davantage les gouvernements des pays concernés, ce qui devrait réduire les chances de querelles ou de conflits renouvelés. Notre plan initial sera d'élaborer un certain nombre de sous-projets sur (1) le Nil, ses rituels, ses contes et ses légendes conçus comme thèmes de spectacles dramatiques ; (2) les chants, danses, poèmes et les représentations mondiales du Nil comme thèmes de spectacles musicaux ; (3) la navigation, la pêche, la natation et autres activités liées au fleuve comme thèmes d'arts appliqués.

Cependant, pour élaborer des sous-projets et des plans plus concrets et plus réalistes, nous proposons qu'une série d'ateliers d'artistes et de spécialistes de la culture appartenant à tous les pays du bassin du Nil aient lieu au Soudan pendant la période 2006-2007. Nous demandons donc à l'UNESCO d'appuyer ce projet par une allocation de 70.000 dollars des États-Unis.